



RÉHABILITONS L'ASSOCIATION !

DISCUSSION AVEC JEAN-LOUIS LAVILLE

En cette fin d'année 2019, nous avons publié deux analyses touchant à « l'association ». Ce n'est pas un hasard. La première s'est intéressée, entre autres, aux récentes évolutions du cadre légal pour les associations¹. Nous y constatons une tendance de fond à assimiler, de plus en plus, l'association à l'entreprise. Avec une ambition apparente de progressivement réduire les ASBL à des « entreprises sans but de lucre », dont la seule spécificité serait à trouver dans l'affectation des résultats. La seconde s'est interrogée sur le choix notifié à l'incubateur bruxellois d'économie sociale Cooicity, par le FEDER (qui cofinance le programme), de ne pas comptabiliser la création d'organisations sous statut juridique d'*association* dans ses objectifs de création d'entreprises sociales². Il faudrait que l'accompagnement soit réservé à des « vraies » initiatives économiques...

Ces deux analyses témoignent du fait que la légitimité des associations en tant que véritables acteurs économiques est entamée. Ce phénomène tient du fait d'une définition étriquée de l'économie, qui assimile l'économie à l'économie marchande. Cette vision de l'économie a colonisé nos imaginaires collectifs, et pousse à dresser des cloisons entre ce qui serait « économique », d'une part, et ce qui serait « politique » ou « social », d'autre part. La spécificité des associations réside précisément dans les ponts qu'elles construisent entre ces dimensions profondément liées. Aujourd'hui, les associations sont attaquées dans cette spécificité. Certains voudraient limiter les associations à être des acteurs économiques « comme les autres ». D'autres voudraient, au contraire, les cantonner à un rôle de roue de secours bon marché d'une action publique en retrait. Il semble plus que jamais nécessaire de rappeler la particularité de l'association, et de la défendre.

Depuis longtemps, le sociologue Jean-Louis Laville alimente notre réflexion à ce sujet. Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris, où il est titulaire de la Chaire « Économie solidaire », Jean-Louis Laville est sans aucun doute l'un des théoriciens de l'économie sociale et solidaire les plus utiles à lire. Il a écrit en cette fin d'année 2019 un ouvrage intitulé : « Réinventer l'association. Contre la société du mépris »³. Nous l'avons rencontré pour en discuter.

Mathieu Vanwelde
Chargé de projets
Pôle Études & Animations
www.economiesociale.be

Analyse 2019



Votre livre s'intitule « Réinventer l'association ». Tout au long de celui-ci, on lit un plaidoyer pour une réinvention qui prend le chemin d'une redécouverte de l'« associationnisme ». C'est le concept-clé du livre. Pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit ?

L'associationnisme, c'est un phénomène dans lequel des citoyennes et des citoyens décident d'agir ensemble au service d'un bien qu'ils identifient comme commun, tout en ayant, entre eux, des rapports basés sur la liberté et l'égalité. Quand on parle d'associationnisme, il s'agit de tenter de comprendre ce qui est propre à l'association. Cet enjeu intellectuel et pratique fut repéré par un certain nombre d'auteurs il y a longtemps déjà. Pensons à Tocqueville, pour qui l'association était l'un des phénomènes majeurs que devaient étudier la philosophie politique et les sciences sociales. Ou à un auteur comme Dewey, qui notait que la véritable énigme de nos sociétés contemporaines n'était pas l'individualisme, mais bien l'association. Nous avons donc un phénomène qui a été identifié de longue date comme important, mais qui a été masqué, recouvert, par les réalités qui ont dominé le 20^{ème} siècle : le marché et l'État. Le paradoxe de l'association, c'est qu'elle retrouve tous les jours un certain nombre de ses fondements, en manifestant une réelle vitalité, mais souffre en même temps d'amnésie. Les acteurs associatifs sont privés de leur mémoire. Dès lors, la plupart du temps, lorsqu'ils essaient d'adapter leurs actions aux contraintes actuelles, ils ont tendance à se déporter du côté des modèles institutionnels qui leur sont indiqués comme étant véritablement légitimes et crédibles : le marché et l'État.

On n'a jamais connu un tel essor associatif au niveau planétaire. On a aujourd'hui une vitalité citoyenne qui fait contraste avec la crise des institutions, avec la crise de la démocratie représentative. Et pourtant, j'aurais tendance à parler de « révolution invisible », parce que c'est présent partout dans le monde et ce n'est repéré nulle part. Dans cette situation, il y a, d'un côté, une tendance à un regain de l'associationnisme et une tendance, au contraire, à normaliser les associations sur le modèle du service public ou de l'entreprise privée – aujourd'hui plus l'entreprise privée d'ailleurs que le service public.

Dans le livre, on apprend que cette dynamique associationniste fut très marquée dans la première moitié du 19^{ème} siècle. Vous parlez d'associationnisme « pionnier » pour désigner ce qui naît à cette période.

Quand on reprend l'histoire, on constate effectivement que l'associationnisme a existé depuis fort longtemps. Aujourd'hui, il y a dans de nombreux pays un retour sur l'histoire du 19^{ème} siècle, qui amène à une réhabilitation de l'association, à une identification de l'associationnisme. Il y a eu à cette époque une volonté, à travers l'association, d'approfondir la démocratie dans un moment où celle-ci commençait à émerger, mais où les principes de liberté et d'égalité n'étaient pas du tout des principes généralisés dans la vie de tous les jours. L'associationnisme visait à diminuer l'écart entre les principes politiques affichés et la réalité quotidienne des personnes concernées. L'associationnisme est né d'une volonté de partir de la capacité d'auto-organisation d'individus libres de s'engager, égaux entre eux quand ils le font, pour une cause qu'ils pensent importante. Dans le « premier 19^{ème} siècle », il y eut tout un ensemble d'activités associatives qui relevaient de cette dynamique. Du « secours mutuel », par exemple, pour des gens qui n'avaient pas d'autre protection sociale et qui essayaient dès lors de se la procurer par eux-mêmes. Ou des formes de production qui étaient contrôlées par le travail et non pas par le capital. Mais aussi des revendications politiques, qui visaient à changer le cadre institutionnel dans lequel s'exerçaient les activités sociales.

On n'a pas simplement oublié l'associationnisme, on l'a aussi défiguré. Pourquoi ? Parce qu'il a été considéré comme une application un peu naïve des doctrines de quelques grands auteurs qu'on a appelé les « utopistes ». Fourier, Proudhon, Saint-Simon, Owen et quelques personnes qui auraient essayé d'appliquer des idées généreuses, certes, mais vouées à l'échec. Cette représentation selon laquelle l'associationnisme aurait été un peu brouillon, immature, est restée : elle renvoie à des gens qui s'agitent de manière un peu désordonnée. Puis, ensuite, serait arrivé le moment où tout ça prend réellement forme, à travers les statuts de l'économie sociale.

Je pense qu'on peut renverser la perspective et montrer que c'est précisément dans cette multi-dimensionnalité de l'association que résidait une caractéristique importante et intéressante. Et qu'elle n'était pas l'application des doctrines utopistes. L'historienne Michèle Riot-Sarcey, qui a travaillé sur ce « premier 19^{ème} siècle » en France, parle du « réel de l'utopie »⁴. Elle montre comment les auteurs utopistes étaient lus, commentés, diffusés... mais aussi pourquoi ce qui était important ce n'était pas des expériences isolées, mais bien comment les ouvriers s'emparaient de ces utopies pour les reconfigurer à travers les questions qu'ils se posaient au jour le jour. C'est dans cet écart, dans cette tentative de réduire le décalage entre les écrits et la réalité, qu'a résidé une inventivité associationniste. Et cette dernière pose à mon sens une question importante à l'économie sociale : la manière dont s'est présentée l'économie sociale à partir du « second 19^{ème} siècle » se traduit, elle, par une division entre deux dimensions fondamentales qui étaient réunies au sein de l'associationnisme : ce qui était de l'ordre du mouvement social et ce qui était de l'ordre de l'activité économique ?

Tout au long du livre, on peut effectivement lire que l'associationnisme vise à éviter le cloisonnement entre économie et politique. Ça veut dire quoi, concrètement ?

Dans les approches les plus courantes, d'un côté, on a des mouvements sociaux qui se sont plutôt positionnés comme des organes de défense, des organes de protestation, de revendication. De l'autre côté, on observe un autre modèle de changement social, celui prôné par l'économie sociale : des activités économiques qui se sont autonomisées, avec la conviction que la multiplication des réussites économiques pourrait s'avérer suffisamment convaincante pour changer les modalités de la production. Or, on voit bien que ce n'est pas ça qui s'est passé. Mais cette conception a encore des effets aujourd'hui. Il y a toujours aujourd'hui une scission très marquée – qui est toutefois peut-être en train de s'atténuer⁵ – entre ce qui est de l'ordre du mouvement social et ce qui est de l'ordre de l'entreprise. Il me semble que c'est en effet une réflexion qu'il convient de remettre en cause dans le cadre de cette réappropriation de mémoire qui s'impose. C'est pour cela que l'associationnisme me semble d'une grande actualité. Parce que, justement, il ne posait pas de frontière entre les deux. Il prônait, implicitement ou explicitement, une autre stratégie de changement social, qui ne pariait ni uniquement sur la multiplication des entreprises, ni uniquement sur des mouvements de type revendicatif, mais essayait de croiser, d'hybrider les deux. C'est bien en cela que l'associationnisme est plus que jamais d'actualité pour interpréter la dynamique actuelle. L'associationnisme est né avant l'État social. Et il renaît à un moment où l'on observe une crise de l'État social.

Pouvez-vous nous mentionner des exemples d'initiatives qui, aujourd'hui, s'inscrivent dans cette dynamique associationniste ?

L'associationnisme s'est manifesté à travers certains grands mouvements. Je pense que l'on peut rapporter à l'associationnisme des façons de s'organiser typiques de ces dernières années aussi bien dans l'opposition au néolibéralisme que, par exemple, dans les printemps arabes ou dans les manifestations qui ont lieu en ce moment au Chili, au Liban et ailleurs. Il y a aujourd'hui une volonté d'auto-organisation pour essayer de contrer les dispositifs politiques habituels dans lesquels les gens s'estiment coincés. Il y a également des initiatives qui vont dans le sens de l'associationnisme tout en étant moins spectaculaires, moins événementielles, mais qui cherchent à créer les conditions d'une autre vie au quotidien. C'est tout aussi important. Or, dans la pensée que l'on a qualifiée en Europe de « théorie critique », on a trop souvent eu tendance à ne voir que les mouvements sociaux qui font événement, et pas assez les révolutions plus silencieuses qui tentent de mettre en place les conditions d'une autre vie. Or, pour arriver à déceler quelles sont aujourd'hui les manifestations de l'associationnisme, il faut relier les deux.

Je prendrai un exemple. On a beaucoup parlé du mouvement des indignés en Espagne, ou encore du mouvement « Occupy Wall Street » aux États-Unis. Puis, les médias s'en sont désintéressés, considérant que ces mouvements avaient échoué. Pourtant, quand on y regarde de plus près, on voit que les gens ne sont pas simplement rentrés chez eux. Ils n'ont pas renoncé au combat qu'ils avaient mené. Ils l'ont mené autrement. Dans leur voisinage, avec les gens avec lesquels ils partagent le quartier. À partir de là, un ensemble de réseaux se développent. À Barcelone, des réseaux autour de l'économie solidaire et autour des communs se sont créés. En 2012, une étude montrait que, à Barcelone, plus de 90% de la population était impliquée dans des réseaux de type « économie alternative »⁶. Certains venaient des « indignés », qui n'ont donc pas abandonné toute action au moment où le mouvement s'est arrêté. D'autres venaient plutôt par survie, par exemple parce qu'ils avaient été expulsés de leur logement, parce qu'ils sont dans des difficultés telles qu'ils sont obligés de faire autrement s'ils veulent s'en sortir. C'est de cette rencontre qu'est né le tissu associationniste qui a constitué la base de l'élection à la mairie de Barcelone de Ada Colau, qui s'était illustrée dans la lutte contre les expulsions dans le logement.

Les Gilets jaunes, la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, c'est aussi de l'associationnisme ?

Concernant les Gilets jaunes, il est très intéressant de voir que, au départ, c'est avant tout la prise de parole des gens qui ne l'avaient pas. Des gens qui ont été silencieux depuis trente ou quarante ans durant lesquels ils ont eu l'impression d'être écrasés, des gens qui étaient pris dans des problèmes tellement importants dans leur vie quotidienne qu'ils avaient un sentiment d'isolement très marqué. À cet égard, la façon dont le mouvement des Gilets jaunes a pris est très intéressante. Il a avant tout pris dans des villes de petite taille ou de taille moyenne. Il n'y a quasiment pas de Gilets jaunes à Paris. L'enjeu, c'est notamment de retrouver une sociabilité de proximité, dans une multitude d'endroits. Mais, au-delà des manifestations, ce qui a été aussi intéressant que peu commenté, c'est la tenue d'assemblées générales d'assemblées générales, par exemple. Les Gilets jaunes n'ont pas été juste dans des phénomènes événementiels, objets des perpétuels commentaires des chaînes de télévision en continu, ils ont aussi investigué ce qu'il était possible de faire localement. Une partie des débats des Gilets jaunes sont alimentés par des questions comme : « Comment peut-on tirer parti de ce qui a déjà

été entamé pour jeter les bases d'une société plus juste? ». Cette dynamique n'est pas sans rapport avec l'associationnisme.

En ce qui concerne la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, c'est encore plus évident que cela fait partie des modalités de déclinaison actuelles de l'associationnisme. On y retrouve sans aucun doute cette multidimensionnalité, qui combine création de solutions économiques et ambition politique. Je crois que ces formes de lutte basée sur l'auto-organisation sont différentes des mouvements sociaux tels qu'ils se sont présentés pendant des décennies. À mon sens, elles ont précisément un rapport avec une démarche associationniste. Les chercheurs s'intéressant aux mouvements sociaux, on parle aujourd'hui beaucoup de mouvements « préfiguratifs »⁷. Il s'agit de mouvements qui essaient de générer des formes de vie qui se rapprochent le plus possible du monde vers lequel ils voudraient aller. Ce genre de démarche me paraît, pour beaucoup, renouer avec l'associationnisme. C'est aller à l'encontre du cynisme qui a pu influencer un certain nombre de mouvements sociaux et qui affirme en somme : « peu importe les moyens, pourvu qu'on ait de bonnes finalités ». Les mouvements préfiguratifs voient que les fins sont déjà incluses dans les moyens. Entretenir un autre rapport entre fins et moyens, c'est l'un des éléments que l'on retrouve dans la ZAD, mais également dans toutes sortes d'autres mouvements tels que le mouvement des places que l'on a connu dans de multiples pays. Il y a donc un regain d'une forme d'auto-organisation directe. Cela ne veut pas dire que l'on idéalise la démocratie directe et qu'on la coupe des institutions de la démocratie représentative. Je pense que la démocratie représentative est indispensable, mais on se rend compte aujourd'hui qu'elle ne peut pas respirer si elle n'est pas relayée par des formes de démocratie directe. L'enjeu est d'arriver à articuler des formes d'auto-organisation venues de la société civile et des formes de démocratie plus représentatives.

L'associationnisme est donc quelque chose à multiples facettes ? Comment arriver à y mettre du liant ?

En effet, il y a aujourd'hui non pas un associationnisme, qui présenterait les mêmes formes que celles de l'associationnisme pionnier du 19^{ème} siècle, mais de multiples formes d'associationnismes qui sont en train d'émerger. Tout l'enjeu est de savoir si ces initiatives se reconnaissent entre elles ou non. L'évolution institutionnelle a historiquement accentué l'invalidation de l'associationnisme. À savoir l'idée que, tout cela, ce sont des actions certes très sympathiques, mais sans grand effet. Que cette agitation de la société civile ne mérite finalement ni beaucoup d'attention, ni beaucoup d'étude, ni beaucoup de vigilance. Que les institutions qui comptent vraiment seraient à trouver du côté du marché et de l'État. Le propos du livre, c'est faire le pari inverse : il est en train de se passer quelque chose, et ce quelque chose doit pouvoir se formuler dans des termes qui ne reposent pas sur la dépendance au marché et à l'État, mais qui repense au contraire cette autonomie de la société civile dans son historicité. Comment a-t-elle émergé ? Comment a-t-elle disparu ? Comment renaît-elle aujourd'hui sous des formes la plupart du temps ambiguës ? Comment s'imbrique-t-elle, se mélange-t-elle avec d'autres formes qui sont, elles, très intégrées au système ? Il faut essayer d'aller dans le sens d'un travail de réflexivité au sein des réseaux associatifs et d'économie sociale et solidaire. Afin que, derrière l'ambiguïté des formes associatives actuelles, on puisse retrouver ce qui est de l'ordre de l'associationnisme.

Vous pointez que, depuis bien longtemps, une certaine économie sociale, en s'institutionnalisant et en se concentrant sur le volet économique porté par les coopératives, a perdu l'ambition politique propre à l'associationnisme pionnier. Vous montrez comment les coopératives se sont le plus régulièrement fait rattraper par la logique marchande et se sont, avec le temps, banalisées. Est-ce une fatalité ? On observe aujourd'hui un nouveau souffle coopérativiste, avec de nombreux projets qui ne se limitent pas au projet économique et qui s'ancrent dans des dynamiques citoyennes collectives. Comment, pour ces jeunes pousses, ne pas tomber à nouveau dans les démons de la normalisation par le marché ?

Il faut revenir sur un débat qui a été important en France (sans doute moins en Belgique) entre « économie solidaire » et « économie sociale ». Je ne crois pas, contrairement à beaucoup de théoriciens de l'économie sociale, qu'un phénomène comme celui de la dérive des coopératives soit un phénomène marginal, qui aurait atteint seulement certaines coopératives. Je pense que le problème est plus profond. À savoir qu'il y a un souci avec la manière dont a été conceptualisée l'économie sociale. Cette conceptualisation repose sur un modèle « entreprisiste »⁸. À savoir que l'on pense la démocratie uniquement à l'intérieur d'une organisation, à travers la propriété collective. En découle ce raccourci qui consiste à penser qu'à partir du moment où l'on a « une personne = une voix », on a un fonctionnement démocratique. Que l'on soit association ou coopérative, on sait que ce n'est pas vrai. Il peut y avoir des égalités formelles dans les statuts mais qui ne se traduisent pas par une égalité réelle dans la pratique.

La théorisation de l'économie sociale a privilégié la dimension économique. Et c'est en ça qu'une discussion doit y être tenue avec l'associationnisme, parce que ce dernier reposait, lui, sur les deux pieds d'une action dans la sphère politique et d'une action dans la sphère économique. Je pense qu'il est aujourd'hui nécessaire de dépasser les limites historiques de l'économie sociale et de retrouver ce double ancrage qui est une condition pour être un levier de changement. Je ne pense pas qu'il existe une capacité à changer l'économie uniquement à partir de réussites d'entreprises non capitalistes. C'est plutôt le contraire qui a tendance à se réaliser : ces entreprises qui connaissent, de manière récurrente, une « banalisation » qui les ramène finalement sur la norme des secteurs dans lesquels elles évoluent. On est prisonnier d'un certain nombre de technologies, de marchés, de façons d'organiser la production. Si l'on considère que la propriété collective suffit à permettre le changement, on se prive d'un certain nombre d'autres leviers.

Et puis, dans quelle économie veut-on réussir, au juste ? La théorisation en économie sociale a pu prêter le flanc à ce que Karl Polanyi a appelé le « sophisme économiste »⁹. À savoir la confusion entre l'économie et le marché, qui supposerait que, pour être vraiment crédible en tant qu'alternative, il faudrait réussir sur le marché. Mais le marché introduit des contraintes qui vont remodeler l'organisation.

Réviser la théorisation de l'économie sociale, c'est essayer de voir comment il est possible de prendre appui sur les acquis de l'économie sociale – ils sont indéniables – tout en essayant d'en dépasser les limites. Il n'y a pas, d'un côté, des organisations de l'économie sociale et, de l'autre, des organisations de l'économie solidaire. Il y a des organisations de l'économie sociale clairement définies que l'on peut, ou non, aborder dans une perspective d'économie solidaire. Cette perspective d'économie solidaire permet d'introduire la question des formes de démocratie participative et délibérative en leur sein, au-delà de la propriété collective. Elle permet par ailleurs de poser la question du rapport à l'économie :

comment ne pas se réduire à l'inscription dans l'économie de marché, mais également jouer sur d'autres principes économiques ?

À plusieurs reprises dans le livre, vous mentionnez le fait que la social-démocratie s'est historiquement appuyée sur un modèle dépendant de la croissance marchande. Or, nous savons combien ce système est incompatible avec les enjeux écologiques dramatiques qui caractérisent notre époque. L'associationnisme, c'est une manière de combiner transition écologique, égalité sociale et aspirations démocratiques ?

La stratégie de la social-démocratie a particulièrement « réussi » en Europe pendant une période historique d'expansion, dite des Trente Glorieuses. Celle-ci a été l'âge d'or de la social-démocratie. Mais elle reposait sur des taux de croissance importants. Par exemple, en France, les taux moyens de croissance dans les années 60 étaient de l'ordre de 5 à 6%. On n'était pas du tout dans le même contexte qu'aujourd'hui, où l'on observe une diminution structurelle de ces taux. Aujourd'hui, on ne peut plus penser que l'on va réussir à générer les ressources nécessaires pour la redistribution – donc pour la justice sociale – en s'appuyant uniquement sur les prélèvements réalisés sur la croissance marchande. Il faut sortir de ce prisme-là.

Je ne dirais pas que l'associationnisme est « la » solution susceptible de résoudre tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Mais je crois, par contre, que l'on a besoin de l'associationnisme pour envisager une stratégie qui déborde l'économie sociale et la social-démocratie telles qu'elles se sont présentées historiquement. L'associationnisme peut permettre de se réapproprier ce qui est important dans les deux traditions – celle de l'économie sociale et celle de la démocratie – tout en ne s'inféodant pas au marché et à la croissance marchande. Il s'agit donc de retrouver une façon un peu différente de poser les choses.

On hérite aujourd'hui d'une espèce de coupure mortelle entre le social et l'économique. Il y aurait, d'un côté, le social qui serait étatique et, de l'autre, l'économique qui serait marchand. L'économie réelle devrait nous amener à penser un peu différemment. On pourrait montrer, par exemple, que l'économie marchande n'est pas homogène. Il existe aujourd'hui une économie marchande internationalisée, qui repose sur des normes (notamment en termes d'exigence de taux de retour sur investissement) qui l'ont amenée à rompre les amarres avec les territoires. Mais il existe aussi des formes d'économie marchande beaucoup plus territorialisées, à travers des formes d'artisanat, de commerce, certaines formes d'agriculture, des petites et moyennes entreprises. Je pense qu'il est possible d'envisager des dynamiques socio-économiques de territoire, dans lesquelles peuvent s'envisager des alliances entre des acteurs qui participent chacun à leur niveau et à leur façon à l'amélioration des conditions de vie sur le territoire. C'est cela qui me paraît important à travailler aujourd'hui pour l'économie sociale. Il s'agit de mener une réflexion qui s'émancipe de certains cadres de pensée très prégnants – comme cette séparation entre social et économique – pour plutôt se diriger vers l'identification de dynamiques socio-économiques de territoire, dans lesquelles peuvent se côtoyer des acteurs habituellement classés comme « sociaux » et des acteurs habituellement classés comme « économiques ». Il convient de les amener à coopérer dans cette idée qu'ils peuvent apporter un mieux-vivre sur les territoires au sein desquels ils sont implantés.

L'économie sociale et solidaire comme fer de lance d'une relocalisation de l'économie ?

Voilà ! L'économie sociale et solidaire peut être le vecteur d'un travail plus intégré entre des fonctions qui ont été historiquement séparées. En cela, elle peut du coup constituer un vecteur privilégié par rapport à d'autres formes économiques de transition écologique et solidaire. Mais, à cet égard, il faut aussi travailler en interne de l'économie sociale. Je suis, pour ma part, frappé par l'ambiguïté des référentiels de l'économie sociale et solidaire. Il y a aujourd'hui toute une série d'acteurs qui parlent d'économie sociale et solidaire dans le monde associatif parce qu'ils veulent précisément que l'on adopte un modèle plus proche de l'entreprise, et qui sont complètement dans l'idéologie de la croissance marchande. Il y a des rencontres de l'économie sociale et solidaire lors desquels on nous présente des chiffres d'affaire en augmentation et où l'on considère dès lors que l'économie sociale et solidaire « progresse ». Cela me semble à contre-courant de cette autre façon d'envisager l'économie sociale et solidaire, qui fait porter davantage son attention sur l'ancrage au sein des territoires, sur les questions de soutenabilité écologique et sociale.

Prenons un exemple. L'association Don Bosco, dans le Finistère, active dans l'action sociale et le médico-social, et qui emploie plus de 1000 salariés. On sait à quel point ce genre d'associations relativement importantes s'est traditionnellement bureaucratisé avec le temps, pour devenir, pour la plupart, très proches de para-administrations. Pourtant, avec son poids économique, une association comme celle-là peut discuter avec ses partenaires institutionnels et dire : « Avec nos 1000 salariés, nous sommes l'entreprise la plus importante du territoire ». Et devenir un outil permettant aux salariés et aux usagers de présenter de nouveaux projets qui tentent de concevoir des améliorations aux services donnés, mais aussi de favoriser une économie plus localisée, au service de la qualité de vie sur le territoire. Les expériences concrètes menées dans cette association en attestent. Il y a par exemple une restauration collective qui sert quotidiennement un nombre important de repas. Premièrement, le contrat passé avec des prestataires externes, qui faisaient venir des fournitures de l'autre côté de l'Europe pour une qualité de repas toute relative, a été supprimé. Deuxièmement, il a été remplacé par une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Celle-ci inclut les salariés qui travaillent dans cette restauration collective, les usagers qui viennent manger dans ce restaurant tous les jours. De l'alliance avec d'autres collectivités locales est née la possibilité de former un nouveau service, qui passe des accords avec des producteurs locaux. Ces derniers deviennent à leur tour parties prenantes de la coopérative. Dans une autre veine que l'alimentation, des hôtels ont aussi été créés sous la même forme. On voit que quand une association de ce type cesse de se représenter uniquement comme un acteur social, pour se représenter aussi comme une activité économique, il y a moyen de faire des choses, de s'inscrire dans une dynamique au service du territoire. Et, en retour, on note des conséquences positives dans l'implication des parties prenantes. D'abord, cette association a réussi à renouveler sa base bénévole, alors que la tendance pour les acteurs de ce type est celle d'un bénévolat exsangue fait de personnes plutôt âgées qui sont avant tout des bénévoles gestionnaires. Ici, des personnes qui ne se seraient a priori pas intéressées à cette association, ou ne se seraient pas senties compétentes pour s'impliquer dans des questions de gestion très technicisées, se rendent compte que cette association devient un atout de leur territoire, et deviennent tout d'un coup concernées. Ensuite, on voit une plus grande implication des salariés, qui se saisissent de la possibilité de prendre des initiatives. Et, l'un dans l'autre, on observe une entité de l'économie sociale et solidaire qui devient progressivement un outil du territoire alors qu'elle était, il y a quelques temps encore, une entité assez pesante, assez fermée sur elle-même. On voit bien que la question n'est pas celle de la structure

associative ou coopérative. Ici les deux sont mobilisées de façon complémentaire dans cette perspective de relocalisation de l'économie

Mettre en avant ce genre d'exemple est important, car cela permet de s'opposer au « managérialisme » qui domine 90% des dirigeants du secteur, estimant qu'il faut s'adapter à la norme néolibérale actuelle et affirmant que « l'on ne peut plus faire autrement ». Aujourd'hui, il y a une vraie pertinence à mutualiser des pratiques qui restent sinon trop souvent cachées, tant le discours normatif dominant est fort et laisse l'impression qu'il n'y a pas d'espace d'initiative.

À la lecture du livre, la description de la dynamique associationniste m'a très souvent fait penser à la notion de « biens communs ». Or, ce concept n'est pas (ou peu) mobilisé dans l'ouvrage. Quel est le lien entre les deux ?

C'est sans doute une faiblesse du livre. Ce lien aurait pu y être bien plus développé. Je suis en train de finaliser, avec un collègue, Philippe Eynaud, un article sur la complémentarité entre communs et économie solidaire. Sans rentrer dans le détail, on tire le constat que, oui, c'est à peu près la même chose ! J'ai privilégié l'entrée par l'économie solidaire pour des raisons principalement historiques. Mais, en discutant avec des personnes profondément impliquées dans le mouvement des communs, on constate que l'on a en effet les mêmes préoccupations.

On connaît une certaine propension universitaire à la spécialisation, au cloisonnement des chantiers de recherche. Aujourd'hui, il ne faudrait surtout pas avoir, d'un côté, les spécialistes de l'économie sociale et solidaire et, de l'autre, les spécialistes du commun. Et que chacun fasse ensuite son petit travail de segmentation de son champ sans voir que les questions sont très convergentes. Par-delà les spécificités de chacune de ces approches, il faut reconnaître que l'on est profondément sur les mêmes thématiques, et qu'un enrichissement mutuel des deux approches est possible. Ce que j'essaie de faire valoir dans mon livre, c'est un au-delà du dualisme entre marché et État qui a marqué le 20^{ème} siècle. Dans cette démarche, on est autant redevable à l'économie solidaire qu'à quelqu'un comme Elinor Ostrom et sa théorisation des biens communs. Celle-ci montre que l'auto-organisation citoyenne est une solution efficace et « efficiente ». L'idée d'auto-organisation citoyenne est vraiment au cœur de la littérature sur les communs. En cela, on n'est donc pas loin de l'associationnisme.

Les communs sont souvent employés pour penser les ressources naturelles (la gestion de l'eau, par exemple) ou les ressources culturelles (Wikipédia, par exemple). Peuvent-ils être mobilisés pour penser l'entreprise ? Pour dépasser la notion de propriété des outils de production, et les penser comme des « communs productifs » (une expression empruntée à l'auteur libertaire Benoît Borrits¹⁰) ?

Il convient de se méfier des dernières ruses du productivisme. Lors des travaux de préparation de la loi de 2014 sur l'économie sociale et solidaire en France, on a par exemple vu un certain nombre de personnes issues d'une pensée productiviste se raccrocher aux coopératives, parce qu'ils avaient l'impression que, là au moins, on parlait vraiment du « productif ». Et quand les médias faisaient la promotion de l'économie sociale et solidaire, ils mettaient toujours en avant une équipe de jeunes ingénieurs dynamiques qui faisaient dans les nouvelles technologies, parce que, ça, c'était censé être vendeur pour l'économie sociale et solidaire. Or, la réalité de l'économie sociale et solidaire

aujourd'hui, c'est 80% de femmes qui travaillent dans l'action sociale. Trop fréquemment, les acteurs de l'économie sociale et solidaire ne veulent pas la voir. Ce que je souhaite dire par là, c'est qu'il faut éviter de privilégier une économie qui serait définie comme « productive », parce qu'elle repose sur l'invisibilisation d'une économie qui a historiquement été considérée comme reproductive. Celle faite par les femmes à l'intérieur de l'univers domestique. Il me semble à ce titre crucial de tenir compte de l'apport des pensées féministes sur l'économie. Un élément constitutif de beaucoup d'activités de l'économie sociale et solidaire tient à ce qu'elles ne peuvent pas être abordées dans les termes anciens, comme uniquement « productives ». Elles sont bien souvent entre les deux, entre production et reproduction. Cette position nourrit leur spécificité, mais explique également une certaine difficulté de reconnaissance.

Il faut sans aucun doute aussi s'inscrire dans l'économie dite « productive ». Les coopératives l'ont fait depuis longtemps. Mais il ne faut pas être dupe de ce que masque cet intitulé d'économie productive et de la façon dont cette économie productive peut cacher une partie tout aussi importante de l'économie, qui n'a malheureusement pas voix au chapitre, parce qu'elle est enfermée dans une forme d'invisibilité. Aujourd'hui, il y a assurément de nouvelles dynamiques coopératives, plus ancrées dans des démarches citoyennes, plus ancrées dans des territoires, plus portées vers les enjeux externes à l'organisation. C'est une dynamique intéressante. Mais il ne faudrait toutefois pas idéaliser le monde coopératif, et le considérer comme l'unique volet de l'économie sociale et solidaire en lien avec la « production ». Au risque de négliger ce qui est aujourd'hui la partie la plus importante de l'économie sociale et solidaire, et qui s'avère bien plus à cheval entre la « production » et la « reproduction », entre le secteur dit « productif » et le secteur dit « improductif ».

Il me semble donc à la fois important de garder le différentiel qui est introduit par une propriété collective au sein des coopératives et, en même temps, de ne pas s'arrêter à cette propriété collective et voir comment celle-ci peut être englobée dans un « commun ». On pourrait dire qu'on a besoin d'une économie sociale et solidaire qui se pense sur le registre du commun. C'est, d'une certaine façon, une autre manière d'exprimer l'associationnisme. Il s'agit bien pour cette économie sociale et solidaire de s'extraire des pensées majoritaires qui y ont été importées, pour retrouver une autonomie de pensée et d'action, à partir de ses propres référentiels.

En vous lisant, je n'ai pu m'empêcher de voir des ponts entre, d'une part, la dynamique associationniste que vous décrivez et que vous prônez et, d'autre part, le municipalisme libertaire défendu par un auteur comme Murray Bookchin¹¹, et qui regagne en audience ces temps-ci. Quels liens peut-on opérer entre ces deux courants ?

C'est tout à fait intéressant de voir, aujourd'hui, de multiples expériences que l'on peut qualifier de « municipalistes ». Elles partagent l'optique qu'il ne s'agit pas tant de penser une organisation parfaite, inatteignable dans le système actuel, que d'expérimenter et identifier les leviers qui permettent d'aller plus loin. À cet égard, je pense qu'un certain nombre de politiques locales peuvent s'avérer importantes. Reprenons un moment l'exemple de Barcelone. La municipalité que j'évoquais tout à l'heure, et qui entame aujourd'hui son deuxième mandat, a essayé de créer des politiques des communs, des politiques d'économie sociale et solidaire. Cela passe par faire intégrer à des fonctionnaires le souci d'une économie de quartier, qui se présente plutôt sous la forme des communs

et de l'économie sociale et solidaire, alors qu'ils n'ont jamais été dans cette culture. C'est un travail de persuasion parce qu'au départ certains fonctionnaires actifs notamment dans des secteurs de pointe, vivent ça difficilement. Comme si on les ramenait d'une économie hypermoderne à une économie de seconde zone.

La politique locale de Barcelone a fait référence pour d'autres villes en Catalogne. Je pense qu'il est intéressant de suivre de près le mouvement municipaliste observé en Catalogne et plus largement en Espagne. Des expériences se mènent au niveau municipal dans de nombreux pays. Il faut voir comment ces expériences peuvent se renforcer les unes les autres. Je pense, par exemple, au « Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire » (RTES) en France, qui regroupe quelques centaines d'élus s'efforçant de mettre en place des politiques d'économie sociale et solidaire aux niveaux local et régional. C'est tout à fait précieux, parce que personne n'a la recette magique pour réussir à aller dans le sens « bookchinien » du municipalisme.

Les ZAD ne sont-elles pas une autre manière, moins institutionnalisée, de s'approcher d'une forme de municipalisme bookchinien ?

On connaît en Europe une recherche maladroite des expériences pures. À savoir que l'on a tendance à toujours chercher une expérience « pure » qui montrerait la voie de l'alternative. Je crois qu'il convient de se démarquer de cette tendance et de reconnaître que toutes les expériences que nous observons et auxquelles nous participons sont « impures ». Ce qui ne les rend pas inintéressantes. Il faut se défaire de cette incitation à la pureté qui a beaucoup marqué les approches critiques en Europe. Et plutôt reconnaître que chaque expérience – la ZAD, la politique locale... – fait quelques pas. Ce qui est important, c'est que ces pas puissent s'étayer les uns les autres et que l'on renforce les possibilités d'accompagnement de ces pas. Qu'une solidarité se mette en place de façon transversale, en reconnaissant qu'aucune expérience ne peut être « chimiquement pure ». Dans la situation qui est la nôtre, on est condamné à l'impureté... Il faut l'admettre et le considérer comme l'une des caractéristiques de la condition humaine dont on ne peut malheureusement pas s'extraire. Ce n'est pas grave pour autant.

Toutes les expériences sont-elles dès lors bonnes à prendre ? N'y a-t-il pas un risque que certaines d'entre elles, tout en étant pécunies de bonnes intentions, deviennent des alternatives « dérisoires »¹² ? À savoir des initiatives qui se font récupérer par le système et finissent par le renforcer alors qu'elles espéraient le combattre ? Quels sont les garde-fous qui peuvent nous prémunir de ce danger permanent ?

Impureté, d'accord... Mais il faut qu'elle soit accompagnée d'un travail sur ce qui fait association, pour ne pas se voir dénaturés en étant orientés vers le modèle de l'économie marchande, le modèle de l'entreprise privée, qui est aujourd'hui partout présenté comme « la » solution. C'est pour cela que mon livre s'intitule « réinventer l'association ».

Bien sûr, le danger d'être récupéré et de finir par servir un système que l'on prétend combattre est permanent. Il est inhérent à toute initiative. Mais il ne doit pas pour autant amener à mépriser les initiatives. Historiquement, on a souffert d'une pensée critique qui a fini par condamner toute initiative au motif qu'elle ne serait pas en mesure de renverser le système. On est partiellement sorti de cela.

Mais pas entièrement. Dans ce qui sous-tend nos raisonnements, reste ancrée cette idée qu'il faudrait que les initiatives soient plus que ce qu'elles sont. Dans la même idée, des études sociologiques remettent en cause toutes sortes d'initiatives parce qu'elles ne seraient pas ce qu'elles disent être. Il me semble qu'il faut adopter un autre paradigme, essayer de voir ce que chacune des expériences peut apporter. Cela suppose toutefois d'être clair aussi sur le fait que certaines initiatives d'économie sociale et solidaire peuvent effectivement être les premières responsables de ce que leur aspect dérisoire. Parce que les modèles marchands, les modèles entreprisistes ne sont pas simplement des modèles importés de l'extérieur. Ils ont été internalisés, intériorisés par un certain nombre d'acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il est nécessaire aujourd'hui de réaffirmer qu'il existe bien une capacité à faire association, qui doit être travaillée, et qui ne doit pas se laisser envahir par les modalités de gestion ou les formes d'économies en vigueur dans le système dominant.

C'est une ligne de crête à chercher entre les deux précipices suivants : d'une part, chercher l'expérience pure que l'on ne trouvera jamais, et, d'autre part, se laisser complètement absorber par les formes de pensées dominantes.

Parmi ces « pensées dominantes », on a essentiellement axé le propos sur les entreprises marchandes. Qu'en est-il des politiques publiques ? Quelle est la marge d'action possible pour que le personnel politique participe à la réhabilitation de l'association, prenne des mesures publiques qui vont dans la bonne direction, qui préservent plutôt que restreignent et forcent l'alignement sur l'ordre marchand ? Nous avons parlé d'élus locaux qui peuvent avoir à cœur de reterritorialiser l'économie. Mais, à des échelons politiques « supérieurs », n'observe-t-on pas un État qui se fait premier serviteur du néolibéralisme ? En particulier, les ambitions associationnistes sont-elles compatibles avec le cadre des traités de l'Union européenne et leur principe sacré de « concurrence libre et non faussée » ?

C'est en effet une question différente, mais importante. Là aussi, il ne faudrait pas s'enfermer trop vite dans un syndrome de la victime, qui affirmerait que « plus rien n'est possible ». On voit qu'à chaque échelon, local ou national, il subsiste des possibilités de jeu qui n'ont pas encore complètement éliminées. Toutefois, les marges de manœuvres sont considérablement réduites à partir du moment où l'on est entré dans une sorte d'intégrisme marchand. Cette idée d'une concurrence libre et non faussée est un dogme qui induit un tas d'effets concrets très dommageables pour la prise en compte de la vie économique réelle. On touche, dans cette question, à ce que serait le scénario désastreux. Celui où l'on observerait, d'un côté, des initiatives qui disent : « Nous n'avons plus rien à attendre des institutions », et qui se replient dans l'autarcie ; et, de l'autre côté, des élus qui disent : « De toute façon, ces initiatives n'ont aucune capacité à grandir, elles sont négligeables dans le cadre des politiques sérieuses que nous entendons mener. » Le scénario que nous devrions essayer de promouvoir, même s'il est difficile, c'est celui d'une nouvelle action publique pour le 21^{ème} siècle. Une action publique basée sur la co-construction entre les réseaux associatifs et les pouvoirs publics. Si c'est si difficile à faire advenir, c'est précisément parce que nous sommes collectivement amnésiques sur l'apport de l'associationnisme. Durant tout le 20^{ème} siècle, on a considéré que les associations étaient un acteur mineur. Sortir de cela ne se fera pas tout seul.

Beaucoup d'élus, de sensibilités politiques pourtant distinctes, affirment préférer avoir affaire à des entreprises capitalistes. Parce que c'est « plus simple », parce que l'« on sait comment faire », parce

que l'on a des « interlocuteurs bien identifiés », parce que « au moins ce sont de vrais professionnels ». Ces images, on les rencontre aussi dans le monde médiatique. Quand on fait un ouvrage sur les associations, par exemple, la réaction de beaucoup de journalistes consiste à hausser les épaules et à dire : « Franchement, c'est pas sérieux ! C'est dépassé. » Toute cette idéologie embarquée dans les représentations actuelles, il faut arriver à la déconstruire. Il s'agit d'aller à l'encontre de ces clichés qui ont la peau dure.

L'une des voies pour aller contre ces clichés, c'est de promouvoir des plateformes de discussion entre élus, réseaux associatifs et chercheurs. C'est cependant loin d'être évident. Des formes de co-construction des politiques publiques existent. Mais on a du mal à en parler, on a du mal à les faire connaître. Notamment parce que toutes ces formes nouvelles autour de la co-construction sont diluées dans un langage euphémisé et dépolitisé. La notion de co-construction est aujourd'hui utilisée à tort et à travers pour désigner de simples concertations fugaces, et pas du tout pour envisager un travail d'élaboration en commun des politiques publiques avec les réseaux associatifs. C'est une façon de priver la notion de toute portée. On est donc dans un moment de tension. Si je crois qu'il faut insister, c'est parce que l'on n'a pas vraiment la possibilité de faire autrement. Sinon, l'avenir qui nous est promis sera à trouver du côté d'un autoritarisme de plus en plus marqué. On voit d'ailleurs bien que ce dernier n'est pas totalement absent du paysage aujourd'hui.

Vous mentionnez que l'associationnisme entretient un certain rapport au savoir et à la connaissance. En particulier, celui d'une production de connaissances ancrée dans le réel, qui part des acteurs et des pratiques. Vous défendez une « épistémologie dans laquelle la production de connaissance n'est pas l'apanage des savants ». Quels enjeux se posent à la recherche à cet égard ?

La sociologie critique a très longtemps fonctionné en considérant que les acteurs n'étaient pas en capacité de connaître ce dans quoi ils étaient pris. Ils étaient considérés comme prisonniers tantôt dans leur habitus, tantôt dans leur aliénation, tantôt dans leur réification. On tombait dès lors dans « la critique radicale d'une situation radicalement immuable », pour citer Rancière¹³. Ce qui est terrible dans ces théories critiques, c'est qu'elles rendent l'acteur incompetent. C'est de l'extérieur que le savoir peut venir, et non pas de l'expérience des acteurs.

Aujourd'hui, on observe deux tendances absolument contradictoires. D'une part, un retour du scientisme. On le voit en économie. On le voit, aussi, en sociologie à travers, par exemple, des auteurs qui mettent en cause la scientificité des théories critiques et entendent, notamment à partir des neurosciences, s'ériger en détenteurs du véritable savoir objectif et scientifique... Donc, un scientisme, un positivisme réaffirmé, avec une arrogance encore plus marquée que précédemment. De l'autre côté, des ouvertures permettent d'aller dans un sens radicalement contraire. Dans un sens qui était rappelé par Dewey. Celui-ci affirmait que, dans une société devenue de plus en plus complexe, ce ne sont les experts qui peuvent apporter des solutions appropriées, mais bien les gens eux-mêmes qui, concernés par une question, peuvent procéder à des « enquêtes publiques » ou « enquêtes sociales ». Ce sont eux qui peuvent le mieux documenter des questions d'une grande complexité. Nous sommes donc dans un moment caractérisé à la fois par une ouverture de plus en plus grande aux recherches participatives, et à la fois par l'affirmation de plus en plus prégnante d'un scientisme débridé dans un certain nombre de cercles scientifiques.

C'est une des déclinaisons du mythe de la pureté que j'évoquais tout à l'heure. On est pris entre, d'une part, une science positiviste, objectiviste, qui voudrait définir l'unité du savoir, et qui se présente comme la garante ultime du savoir définitif. Et, d'autre part, une approche basée sur la reconnaissance d'une pluralité des savoirs. Nous vivons donc à l'heure du choix entre deux approches : « Quel sera le principe scientifique unique salvateur ? » ou « Quelle sera la diversité institutionnelle qui nous permettra de mieux vivre dans la société dans laquelle nous sommes ? ». Je pense que c'est du côté de cette diversité institutionnelle qu'il convient de placer les communs, l'associationnisme, l'économie sociale et solidaire. C'est-à-dire qu'il ne convient pas tant de chercher un nouveau principe unifiant qui va résoudre tous les problèmes, que d'essayer de faire valoir une diversité institutionnelle et donc une diversité des savoirs.

À partir de là, il y a toute une réflexion à mener. Je pense que les épistémologies du Sud – peuvent nous y aider. Ces épistémologies sont importantes parce qu'elles nous sensibilisent à la question des savoirs invisibilisés. Appliquer à l'associationnisme une épistémologie inspirée de l'épistémologie du Sud, c'est comprendre pourquoi l'association a été invisibilisée pendant autant de temps. Et comprendre pourquoi cette invisibilisation antérieure nous amène à ne pas être en mesure, y compris au plan politique, de voir l'importance des émergences actuelles. Il ne faut plus travailler seulement sur les formes de domination et de reproduction comme le faisait la théorie critique antérieurement, mais aussi sur ce qui a été occulté dans notre mémoire collective pour comprendre comment ces « absences », au sens de Boaventura de Sousa Santos¹⁴ nous empêchent aujourd'hui de saisir les émergences.

¹ Mathieu Vanwelde, « Que penser du nouveau code des sociétés et des associations », *Analyses SAW-B*, 2019.

² Quentin Mortier et Sabrina Nisen, « L'économie sociale : par et pour les associations », *Analyses SAW-B*, 2019.

³ Jean-Louis Laville, *Réinventer l'association. Contre la société du mépris*, Desclée De Brouwer, 2019, 240p.

⁴ Riot-Sarcey, M., 1998, *Le réel de l'utopie*, Paris, Albin-Michel

⁵ Elisabetta Bucolo, José Lui Coraggio, Jean-Louis Laville, Geoffrey Pleyers (ed.), *Mouvements sociaux et économie solidaire*, Desclée de Brouwer/Fondation Maison des sciences de l'homme, Paris, 2017.

⁶ Castells, M., Caraça, J., Cardoso, G., (dir.) 2012, *Aftermath : the Cultures of Economic Crisis*, OUP Oxford

⁷ Pleyers, G. Capitaine, B., (dir.) 2016, *Mouvements sociaux. Quand le sujet devient acteur*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, p. 12

⁸ Cet argument est développé dans l'introduction et la conclusion de Laville, J-L., Pleyers, G., Bucolo, E., Coraggio, JL, 2017, *Mouvements sociaux et économie solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer

⁹ Polanyi, K., 2011, *La subsistance de l'homme*, Paris, Flammarion

¹⁰ Mathieu Vanwelde, « Une économie sans propriétaires ? », *Analyses SAW-B*, 2018.

¹¹ Murray Bookchin (14 janvier 1921 - 30 juillet 2006) est un militant et essayiste écologiste libertaire américain. Il est le fondateur de l'écologie sociale, école de pensée qui propose une nouvelle vision politique et philosophique du rapport entre l'être humain et son environnement, ainsi qu'une nouvelle organisation sociale par la mise en œuvre du municipalisme libertaire. L'influence de ses idées sur le dirigeant kurde Abdullah Öcalan a conduit à l'élaboration du fédéralisme démocratique, modèle adopté par le PKK à partir de 2005, puis par le PYD en Syrie, où il connaît un début de mise en œuvre dans les cantons du Rojava. Source : « Murray Bookchin. », *Wikipédia, l'encyclopédie libre*, 27 novembre 2019, 16:26, <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Murray_Bookchin&oldid=164907834>.

¹² Marie-Caroline Collard et Quentin Mortier, « Une boussole pour refonder le sens de nos alternatives », interview de Philippe De Leener, *Analyses SAW-B*, 2018.

¹³ Jacques Rancière est une philosophe français qui travaille notamment sur le sujet de l'égalité.

¹⁴ Boaventura De Sousa Santos, *Epistémologies du Sud. Mouvements citoyens et polémique sur la science*, Desclée de Brouwer, Paris, 2016.



SAW-B, Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, est une fédération d'entreprises d'économie sociale qui regroupe plus de 120 membres. Ensemble, nous cherchons à faire mouvement pour une alternative économique et sociale.

Les analyses de SAW-B sont des outils de réflexion et de débat. Elles posent un regard critique sur les pratiques et les objectifs des entreprises sociales mais aussi sur notre société, nos modes de consommation, de production. Leur visée est de comprendre les réalités, décoder les enjeux et, collectivement, construire les réponses aux difficultés rencontrées par les alternatives économiques.

Ces textes sont le résultat des interpellations des acteurs de terrain et de nos recherches. Vous pouvez y contribuer : faites-nous part de vos questions, commentaires et propositions en amont ou en aval de ces textes. Si vous le souhaitez, nous sommes à votre disposition pour aborder, au sein de votre entreprise sociale ou de votre collectif citoyen, les thèmes traités dans ces analyses.

N'hésitez pas à nous contacter : info@saw-b.be